



<sup>3</sup> Les **conditions de paiement différé** sont :

Je souhaite bénéficier du paiement différé

- les frais de formation sont majorés de 5% ;
- l'acompte d'inscription est payable à l'inscription ;
- le solde est divisé en mensualités (arrondies aux SFr. 5.- supérieurs) payables selon les échéances ci-dessous.

	<u>Frais forfaitaires dus majorés de +5% arrondis</u>		<u>Acompte semestriel</u>		<u>Mensualité</u>	
Module B seul	SFr. 3'005.00	=	SFr. 500.00	+	SFr. 835.00	× 3 mois

Echéances : **Module B** 01/02 – 01/03 – 01/04

### 3. Validité et résiliation

Le présent contrat entre en vigueur dès sa signature.

La participation aux séances est sujette au 1<sup>er</sup> versement des frais de formation (acompte semestriel).

a. Résiliation ordinaire. En cas de désinscription annoncée par écrit avant la date d'échéance indiquée pour le semestre d'automne resp. semestre de printemps (voir au recto), l'inscription annuelle resp. semestrielle est annulée sans frais supplémentaires et l'éventuel acompte versé est remboursé. En cas de dépassement de ce délai, les conditions de résiliation anticipée s'appliquent.

b. Résiliation anticipée. Le contrat peut être résilié de manière anticipée et les frais d'inscription remboursés.<sup>1</sup> La résiliation doit être annoncée par écrit, la date de réception déterminant l'arrêt de la formation.

<sup>1</sup> Les frais d'inscription versés sont remboursés à déduction des frais dus à résiliation, calculés selon les tarifs partiels. En cas de résiliation hors force majeure, au min. l'acompte d'inscription semestriel est facturé pour chaque semestre.

<sup>2</sup> Sont réputés force majeure (sur présentation de justificatifs) : accident grave et/ou hospitalisation prolongée, non-obtention du diplôme de fin d'études secondaires, refus d'inscription à la faculté de Médecine sans faute de l'élève.

### 4. Dispositions réglementaires

**Les documents pédagogiques remis au cours des séances et stages demeurent l'exclusive propriété intellectuelle de l'EPSU, et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une revente ou redistribution ou toute autre utilisation à but lucratif, sous peine de poursuites judiciaires.** Par sa signature, l'étudiant accepte en outre les Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme d'enseignement à distance eLena, faisant partie intégrante du présent contrat.

Date: .....

Signature:

Moyen de paiement :

- Paiement au guichet postal. (Notre facture vous parviendra dans les 5 jours à l'adresse indiquée.)
- Paiement par versement direct (e-banking). \*
- Payé en ligne sur www.uniprepa.ch (PayPal).

\* Bénéficiaire : EPSU SARL  
Adresse : Rue Voltaire 12  
1201 Genève

Compte postal (bulletin rose)  
CCP 10-174132-2

Coordonnées bancaires (virement avec IBAN)  
IBAN : CH21 0900 0000 1017 4132 2  
POSTFINANCE AG  
BIC / SWIFT : POFICHBEXXX

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION eLENA**

Les Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme e-learning **eLena** fixent les règles applicables à tout élève en faisant usage (ci-après « Elève ») et définissent le cadre de distribution des documents électroniques et autre matériel par ce biais.

**Art. 1 : Modalités d'accès**

L'accès à la plateforme **eLena** est protégé. L'EPSU attribue à l'Elève un identifiant et un mot de passe (conjointement « codes d'accès ») indispensables pour accéder à l'espace protégé.

**Les codes d'accès sont strictement personnels, confidentiels et non-transmissibles.**

Chacune des connexions est enregistrée. Toute personne autre que l'Elève lui-même a l'interdiction d'utiliser les données personnelles de ce dernier pour se connecter à la plateforme.

**Art. 2 : Propriété et utilisation du contenu**

Les supports de formation (QCM, exercices, corrections et tout autre contenu mis à disposition de l'Elève) demeurent la propriété exclusive de l'EPSU et sont destinés à un usage strictement personnel.

**Leur utilisation en-dehors de la formation suivie, reproduction autre que pour un usage personnel, distribution ou revente à des tiers sont formellement interdites sous peine de poursuites judiciaires.**

**Art. 3 : Fraude et sanctions**

En cas de fraude par l'Elève, de quelque nature que ce soit, l'EPSU se réserve le droit de l'exclure définitivement du dispositif sans que celui-ci ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement ou remboursement.

Sont notamment considérés comme cas de fraude :

- transmission des codes d'accès personnels à des tiers ;
- distribution à des tiers du contenu téléchargé ou imprimé depuis la plateforme **eLena** ;
- utilisation abusive des fonctionnalités de communication (messagerie, forum, réseau social) intégrés à la plateforme **eLena** ;
- intrusion ou tentative d'intrusion ou de piratage, ou toute autre utilisation illicite des ressources de la plateforme **eLena** mis à disposition.

L'Elève qui se met en situation de fraude enfreint le Règlement interne (*inter alia* art.5 « Devoir d'honnêteté » et art. 6 « Supports de cours et photocopies ») et de fait est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

La Direction se réserve par ailleurs le droit de retirer les accès à la plateforme **eLena** si elle estime que l'usage qui en est fait est contraire aux intentions pédagogiques, sans préavis et sans recours possible.

**Art. 4 : Acceptation des CGU**

Par l'utilisation à sa première connexion à la plateforme **eLena** des codes d'accès personnels qui lui ont été attribués, l'élève accepte les présentes Conditions générales d'utilisation et déclare y adhérer sans réserve.

Lu et approuvé : ..... Date : ..... Signature :  
(nom et prénom de l'élève)